



Marloie, le 14 septembre 2009

<p align="center">Compte-rendu du groupe de travail 'Agriculture' 10 septembre 2009 - Ecole communale de Houyet</p>

Présents :

Mmes et Ms. les Membres de la CLDR : Yvan PETIT ; Didier ROUARD ; Jacques STASSIN ; Colette LISSOIR ; Georges HAUTOT ; André CHARLIER ; Lionel PLAQUETTE ; Ginette BASSIAUX ; Hugues PETIT ; Christian ALEXANDRE

Ms. François-Xavier DAWAGNE ; Pierre GOYENS ; Ludovic DARDENNE ; Thierry DE LEENER ; Roger DEFOSSEZ ; André LAMBERT ; Léon PLAQUETTE ; Philippe GILLES ; Marc GILLES ; Ludovic CHARLIER ; André DISKEUVE ; Thierry DIDION

Mmes Florence MOMIN et Laurie HUBERT, BEP;
M. Alain MASURE, Bureau d'étude - FWA;
Mme Claire CARLIER, Accueil Champêtre - FWA;
M. Nicolas GOBLET, administration communale de HOUYET

Mme Anne-Audrey WAUTERS et M. Jean-Christophe SIMON, agents de développement FRW.

Après avoir salué toutes les personnes présentes, Jean-Christophe SIMON présente l'ordre du jour et les objectifs de ce groupe de travail :

- 1. Introduction, contexte et méthodologie (FRW)**
- 2. Eléments de diagnostic (BEP)**
- 3. La PAC et son avenir (A. Masure - FWA)**
- 4. Les diversifications agro-touristiques (C. Carlier – Accueil Champêtre)**
- 5. Témoignage (L. Plaquette)**
- 6. Synthèse des atouts-faiblesses et des propositions**

En début de réunion, la FRW distribue aux participants un questionnaire dans lequel chacun est invité à préciser, outre ses coordonnées :

- s'il est ou non agriculteur, et si oui à titre principal ou complémentaire
- sa vision des atouts et faiblesses de l'agriculture dans la commune
- ses idées de projets ou actions à mettre en œuvre 'localement' en faveur de l'agriculture

Le dépouillement des questionnaires est réalisé pendant la réunion et la présentation des résultats clôture la rencontre.

1. Introduction, contexte et méthodologie

a) Introduction :

Qu'est-ce qu'une opération de Développement rural ?

Les **Opérations de Développement Rural** consistent à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document de stratégie et de perspectives communales présente un ensemble coordonné d'actions de développement.

b) Contexte :

5 grandes étapes :

- ✓ Information et consultation de la population
- ✓ Mise en place de la CLDR (Commission locale de développement rural)
- Mise en place des **groupes de travail thématiques**
- Elaboration du PCDR (Programme communal de développement rural)
- Mise en œuvre de projets et d'actions (subventions !)

Les deux étapes déjà réalisées :

✓ **Information et consultation de la population :**

12 réunions d'information-consultation, des visites de terrain, des rencontres de personnes 'ressource'... : + de 150 personnes consultées
→ **plus de 300 idées de projets et actions !**

✓ **La Commission Locale de Développement Rural**

- Organe consultatif officiel, représentatif de la population
- Assure le relais entre la population et le Conseil communal

Composition fixée par le Conseil Communal suite à l'appel à candidatures.
7 réunions de CLDR organisées depuis sa composition.

c) Méthodologie :

Données :

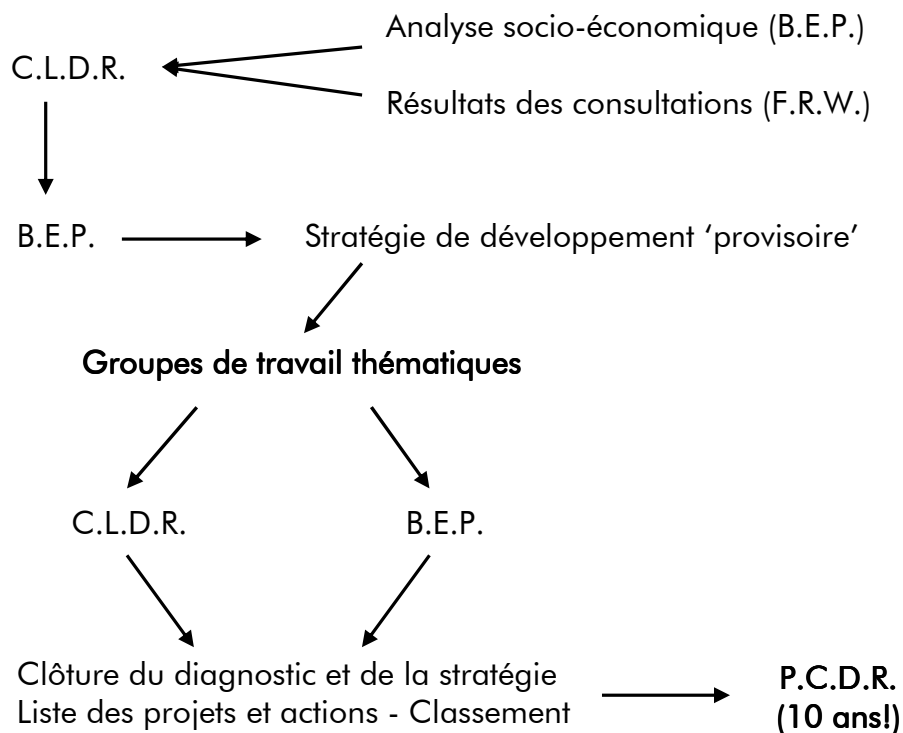
- Des données dites «**objectives**» :
Statistiques, cartographie, inventaires, analyse de la situation communale et son contexte

→ L'analyse socio-économique

- Des données dites «**subjectives**» :
Travail de terrain via des entretiens individuels et les réunions de consultation de la population

→ Les résultats des consultations

Elaboration de la stratégie de développement :



Explication du schéma ci-dessus :

Le Bureau Economique de la Province de Namur, auteur du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) réalise une analyse détaillée de la situation communale et de son contexte, d'un point de vue cartographique, démographique, urbanistique, économique, social, culturel, associatif etc. Ce sont les données dites 'objectives'.

Parallèlement, La Fondation Rurale de Wallonie réalise des visites de terrain et se charge de la consultation citoyenne via des entretiens individuels de personnes

'ressources' et des réunions de consultation de la population dans tous les villages de la commune. Ce sont les données dites 'subjectives'.

Ces deux 'types' de données sont transmises à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe consultatif officiel représentatif de la population. Elle est chargée de dégager les constats déterminants, les atouts et les faiblesses du territoire communal et d'énoncer des priorités.

Le travail de réflexion de la CLDR est transmis au BEP (auteur du PCDR) qui propose alors une stratégie de développement 'provisoire'.

C'est à ce stade de l'opération qu'interviennent les groupes de travail thématiques qui ont pour objectif de compléter le diagnostic du territoire, d'affiner la stratégie de développement et d'identifier les actions et projets à mettre en œuvre.

La CLDR et l'auteur du Programme Communal de Développement Rural clôturent alors le diagnostic et la stratégie de développement et établissent une liste et un classement des projets et actions.

L'analyse socio-économique, les résultats des consultations citoyennes, la stratégie de développement, les projets et actions et les données relatives au financement de ceux-ci sont rassemblés dans le Programme Communal de Développement Rural qui est alors approuvé par le Conseil Communal avant d'être soumis à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire qui remet un avis au Gouvernement wallon. Ensuite, le Gouvernement wallon émet (si tout va bien !) un arrêté approuvant le programme pour une durée maximale de 10 ans. Arrive enfin la négociation d'une première convention avec le Ministre compétent et la réalisation graduelle des projets.

d) Stratégie de développement :

A ce stade des réflexions, la commission locale de développement rural et le BEP (auteur du PCDR) ont établi une stratégie de développement provisoire qui comprend 5 défis ' fédérateurs ' ('Vie associative & culturelle', 'Cadre de vie & Environnement', 'Social-Services', 'Tourisme', 'Mobilité & Sécurité routière') et une série d'objectifs plus concrets liés à chacun d'eux. Dans la version actuelle de la stratégie, on retrouve peu d'objectifs de développement spécifiquement dédiés au secteur agricole et à son avenir (mis à part le soutien à la diversification agro-touristique et l'intégration des grandes infrastructures). Toutefois, en filigrane, plusieurs défis concernent les agriculteurs au même titre que d'autres catégories d'habitants (voir ci-dessous). En fonction des résultats des différents groupes de travail, des précisions ou des ajouts seront proposés ultérieurement pour enrichir et affiner la stratégie de développement.

En termes d'actions et de projets, peu de propositions sont ressorties des réunions de consultation, ce qui explique en partie la méthode de travail retenue pour ce groupe de travail 'agriculture' (questionnaire d'enquête).

Les défis en lien avec le monde agricole:

➤ Le défi « Touristique »

Parions qu'en 2020 Houyet sera un « haut lieu touristique » en phase avec la nature !

La présence des activités agricoles participe à l'image du territoire. Potentiellement, la diversification touristique constitue une piste d'avenir sérieuse.

➤ Le défi « Cadre de vie - environnement »:

Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune où la qualité de vie sera telle que tout le monde s'y sentira bien. Houyet, une commune qui fera « envie »

Les agriculteurs jouent un rôle essentiel dans la formation et l'entretien des paysages. Certaines pratiques participent ou non à la mise en valeur et à la protection du cadre de vie et de l'environnement.

➤ Le défi « Social »:

Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune dans laquelle toutes les générations et toutes les catégories sociales trouveront une qualité de vie adaptée à leurs besoins, à leurs projets

L'épanouissement de la jeunesse, l'accessibilité aux services, l'autonomie des personnes du troisième âge... sont autant d'enjeux qui concernent l'ensemble des catégories socioprofessionnelles de l'entité...

2. Eléments de diagnostic (BEP)

L'entité de Houyet est à cheval sur deux régions agro-géographiques distinctes : le Condroz (culture et pâtures avec vastes zones boisées) et la Famenne (prairies en vallées et cultures sur plateaux fertiles).

Pour une superficie agricole utile globalement stable dans le temps, le nombre d'exploitations diminue fortement (presque de moitié en 15 ans) et les exploitations sont de plus en plus grandes. Le nombre d'emplois directs est en forte baisse également. Sur 72 exploitations, 38 sont tenues par un exploitant de plus de 50 ans. Parmi celles-ci, 16 seulement ont un successeur désigné.

Le cheptel porcin et les volailles sont en forte augmentation, souvent dans des élevages de type industriels. La spéculation laitière dans la commune est nettement inférieure à la moyenne de l'arrondissement ou de l'une ou l'autre des régions agro-géographiques.

La proportion de terres arables (bonne aptitude aux cultures végétales) est supérieure dans la partie condruzienne de l'entité. La culture du colza a connu une augmentation importante dans les années 2000 (biocarburants ?).

En 2007, on compte près de 550 hectares exploités en bio, répartis entre 7 exploitations. En termes de diversification agro-touristique, sur l'ensemble du territoire communal, seul un gîte à la ferme est recensé (chez M. Lambert à Mahoux).

3. Passé, présent et avenir de la PAC (Alain MASURE – FWA)

Dans la période de crise profonde que traverse le secteur agricole et les producteurs laitiers en particulier, Monsieur Masure s'est attaché à retracer les grandes évolutions de la PAC (politique agricole commune) depuis le traité de Rome il y a plus de 50 ans, jusqu'à la révision du budget européen de 2009 en passant par le 'bilan de santé' de la PAC de 2008.

Des questions importantes se posent depuis déjà des années quant à la pertinence des principes de base de la PAC, qui prônent notamment une amélioration de la productivité, la sécurité de l'approvisionnement, ou encore la garantie de prix raisonnables aux consommateurs... Le libéralisme galopant et la mondialisation, lié au développement de nombreux pays émergents ont sensiblement modifié le contexte, et par conséquent l'évolution des priorités.

2013 est l'année qui correspond au terme de la réforme de la PAC de 2003 et de la programmation budgétaire européenne 2007-2013. Cette date s'annonce d'ores et déjà charnière et cruciale pour l'avenir du secteur agricole européen, et en particulier pour le devenir des quotas laitiers dont la fin est annoncée vers 2014 – 2015.

Le principe de conditionnalité qui lie l'octroi d'aides compensatoires à certaines conditions (principalement en matière d'environnement et de santé) pourrait être une piste suivie et amplifiée. Les perspectives 'énergétiques' figurent également au rang des diversifications éventuelles. Pour chaque filière (production d'électricité, de chaleur, de biocarburant) existent des technologies spécifiques et des instruments financiers (certificats verts, primes...).

4. La diversification agro-touristique (Claire CARLIER – Accueil Champêtre)

Accueil Champêtre coordonne ses actions autour de quatre axes prioritaires:

- **Les hébergements :**
 - Les gîtes ruraux et meublés de vacances, gîtes citadins qui sont des hébergements mis à disposition des touristes (habituellement sans proposition de services)
 - Les gîtes à la ferme qui sont des structures d'hébergements aménagés dans l'enceinte d'une exploitation agricole en activité
 - Les chambres d'hôtes et chambres d'hôtes à la ferme où des services (entretien – repas – draps) sont proposés à la clientèle
 - Les campings à la ferme (max 15 emplacements - jusque 20 du 15/07 au 15/08 - aménagés à proximité d'une exploitation agricole)
- **La pédagogie :**

Accueil de classes en fermes pédagogiques et stages à la ferme (formules avec ou sans hébergement)

- **Les saveurs du terroir :**
Restaurants à la ferme – fermes gourmandes - points de vente (boucherie à la ferme – produits laitiers – étal de légumes...), les goûters, petits déjeuners...
- **Les loisirs à la ferme** (avec ou sans hébergement)
 - équestre - pêche - découverte nature
 - golf fermier - les anniversaires à la ferme
 - les locations de salles pour réunions familiales ou de travail
 - Les circuits de découvertes (patrimoine agricole, paysager, culturel... incluant une visite de producteur et ou une restauration à la ferme).

Les motivations pour s'investir dans une forme de diversification agro-touristique peuvent être d'ordres divers, et notamment :

- **Personnelles**
 - ouverture : envie de communiquer, de témoigner sur sa profession ;
 - valoriser une formation acquise ;
 - contribuer à revaloriser l'image de l'agriculture...
- **Economiques**
 - générer un revenu complémentaire, potentiellement stable ;
 - création d'emploi : retour sur l'exploitation de l'épouse ou/et d'un enfant (voire plus si accueil classes vertes) ;
 - valoriser un bâtiment inoccupé...

Accueil Champêtre en Wallonie encadre les agriculteurs qui souhaitent s'investir dans un projet d'accueil à la ferme. Parmi ses missions figurent notamment :

- **Encadrement** des agriculteurs et des 'ruraux' par un suivi étroit de leurs projets et réalisations ;
- **Information** sur les règlements en vigueur et les aides existantes ;
- Proposition de **formations** sur différents thèmes liés à l'accueil ;
- **Promotion** des activités des membres par la publication de plusieurs guides, la présence à de nombreux salons et foires et l'établissement de contacts avec les médias + site internet ;
- **Représentation** des intérêts des membres au sein des institutions agricoles et touristiques ;
- Développement de circuits touristiques via la société coopérative AGRITOUR.

Pour tout contact :
Accueil Champêtre en Wallonie
Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux
+32 (0)81 62 74 58
www.accueilchampetre.be

5. Témoignage d'un agriculteur de Mesnil Saint-Blaise : Lionel PLAQUETTE

Monsieur Lionel Plaquette est le représentant du secteur 'agricole' au sein de la commission locale de développement rural, organe relais entre la population et les élus, créé pour assurer le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme communal de développement rural.

Monsieur Plaquette a repris partiellement l'activité agricole familiale qui compte approximativement à ce jour 2000 porcs à l'engraissement (filère qualité différenciée) et quelques 220 têtes de bovins, dont une quarantaine de vaches laitières. La production de lait est transformée dans l'exploitation, notamment en beurre, fromages et maqués. La production de beurre atteint approximativement 180 kilos par semaine. Récemment, la production s'est spécialisée en termes de conditionnement : des portions de 15 et 35 grammes sont réalisées en vue d'une commercialisation directe dans l'Horeca. La valeur ajoutée sur l'exploitation est assez importante, et 2 à 3 équivalents temps pleins sont nécessaires dès la première année pour faire tourner la production.

En collaboration avec le BEP, Monsieur Plaquette a créé une société dans le cadre du programme 'STARTEO'. Il considère l'accessibilité de la région comme un atout important : Bruxelles et Luxembourg à 1h !

En projet : la construction d'une étable pour 150 vaches laitières, en vue de poursuivre et d'étendre les activités de production, de transformation et de vente.

Monsieur Plaquette regrette enfin l'absence à cette réunion sur l'agriculture des 'détracteurs' habituels qui auraient pu profiter de l'occasion pour approfondir un peu le débat et dépasser peut-être certains préjugés.

6. Restitution des questionnaires

1. Liste des principaux atouts et faiblesses du territoire en matière agricole, issus de la première partie du questionnaire d'enquête rempli en séance par les participants.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Des terres fertiles- Bon entretien de la commune par les agriculteurs- Bonne accessibilité géographique- Présence de nombreux ruisseaux- Bonne desserte en voiries- Cadre unique- Commune propre	<ul style="list-style-type: none">- Une qualité des sols médiocre- Beaucoup de dégâts de gibiers- Méconnaissance du monde agricole- Isolement et faible densité démographique- Mauvais état des chemins agricoles- Fauchage tardif (ensemencement des champs)- Manque de formations (gestion...)- Mise en œuvre de Natura 2000 sans concertation- Relief et morcellement des terres agricoles- Trop peu de diversifications et de mesures agri environnementales

Remarque :

Les atouts et faiblesses évoqués en termes de qualité des terres par les participants confirment les disparités existantes au sein du territoire communal. Par ailleurs, la notion d'accessibilité est mentionnée eu égard à la relative proximité de grands 'marchés' et pôles urbains, tandis que l'isolement et la faible densité de population sont davantage cités comme faiblesse dans le cadre d'un projet de vente directe.

2. Liste des projets et actions

La liste ci-dessous compile les demandes issues du dépouillement des questionnaires et les demandes exprimées à la FRW préalablement à la réunion par des personnes absentes.

Un premier tri des propositions est fait en séance pour distinguer les idées susceptibles d'être mises en œuvre au niveau local de celles qui relèvent davantage d'autres niveaux de pouvoir (Union européenne, fédéral, région, province...). Les idées reprises en italique font partie de cette deuxième catégorie.

Au terme de la rencontre, il était demandé à chaque participant de se prononcer pour les trois projets / actions jugés prioritaires. Les résultats de ce 'vote' sont présentés en regard de chaque proposition dans la colonne de droite. NDLR : les résultats du vote sont précisés ici à titre indicatif, aucune idée n'étant à priori rejetée à ce stade des réflexions.

a)	Restructurer et moderniser la commission agricole communale	5
b)	<i>Diminuer le nombre de gibiers</i>	
c)	<i>Supprimer la fauche tardive</i>	
d)	Redéfinir les modalités du bail à ferme et donner la priorité aux citoyens de Houyet	4
e)	Entretien et réparer les chemins agricoles	7
f)	Structurer l'application du plan de secteur	
g)	Créer une charte communale du monde rural	11
h)	Utiliser le matériel agricole communal pour entretenir les haies	3
i)	Organiser des formations pour les agriculteurs (bio, mesures agrienvironnementales...)	
j)	<i>Organiser une deuxième collecte des bâches et ficelles agricoles</i>	1
k)	Soutenir un projet de bio méthanisation	6
l)	Créer une vitrine de produits du terroir	5
m)	Soutenir la diversification agro-touristique	3
n)	Favoriser les cultures maraichères et le petit élevage	1
o)	Mettre en place un service de remplacement agricole	
p)	<i>Instaurer une prime à l'unité de main d'œuvre et non à l'hectare</i>	
q)	<i>Simplifier les démarches administratives</i>	
r)	Avancer la date de la vente d'herbe à début avril	4



Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Anne-Audrey WAUTERS & Jean-Christophe SIMON

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
Fax: (0)84 36 88 66
famenne@frw.be - www.frw.be